

Les refuges à insectes

Le Rôle d'eau



Editorial

Sommaire

- p.3 **Brèves** de l'association
- p.8 **Dossier** : Les refuges à insectes
- p.13 **Infos naturalistes**
- p.14 **Libre expression**
- p.15 **Annonces/infos**
- P.16 **Agenda**

Le Rôle d'eau

Bulletin d'information
trimestriel de VivArmor Nature
N° 162 - été 2015
ISSN 0767— 0257

Directeur de publication

Michel Guillaume

Rédacteur en chef

Jérémy Allain

Mise en page

Jérémy Allain et Jean-Paul Bardoul

Ont participé à l'élaboration de ce Rôle d'eau :

Anthony Sturbois, Didier Toquin, Janet Stevens, Catherine Briet, Alain Cosson, Franck Delisle, Stéphanie Plaga Lemanski, Ronan Le Toquin, Jean-Paul Bardoul, Michel Guillaume, Jérémy Allain, André Pochon, Franck Simmonet.

Crédit photo : Anthony Sturbois, Stéphanie Plaga Lemanski, Ronan Le Toquin, Valentin Pacaut (FDB), Thomas Dubos, Patrick Le Mao, Alain Cosson.

VivArmor Nature

10 bd Sévigné - 22162 ST-BRIEUC

Tél. : 02 96 33 10 57

vivarmor@orange.fr

Venez nous rencontrer du lundi au
vendredi de 9h à 13h

Et aussi sur

www.vivarmor.fr

www.vivarmor.over-blog.com



SRCE, TVB, ABC ? Des sigles où l'on peut se perdre !

Pour le néophyte, tous ces signes ne veulent pas dire grand-chose. Il serait d'ailleurs amusant de savoir comment ces abréviations sont perçues et ce à quoi les personnes les associent.

SRCE ou schéma régional de cohérence écologique est, pour faire bref et simple, un guide régional de bonnes pratiques pour le respect et la protection des espèces animales et végétales et de leur libre circulation sur le plan

local et régional. L'enquête publique pour le SRCE Bretagne est close. VivArmor s'est positionné comme étant favorable à cette initiative

TVB ou trame verte et bleue est en résumé un relevé des bocages, landes, bois et forêts, pour ce qui est vert et cours d'eau existants au niveau local, régional voir national pour ce qui est bleu. Il est admis que ces couloirs servent aux déplacements des espèces animales.

ABC ou atlas de la biodiversité communale : pour les adhérents de VivArmor, l'explication est plus facile car un de nos chargés de mission en a la charge et des points ont été faits régulièrement sur l'avancement des atlas.

En fait, il s'agit de faire un bilan scientifique des espèces végétales et animales sur une commune selon des protocoles validés, de les localiser sur une carte informatisée et d'en faire une synthèse pour savoir quels sont les zones à enjeux et les couloirs de circulation possibles, existants ou non.

L'ABC est la concrétisation et la réalisation sur le terrain du SRCE et la vérification que les TVB correspondent aux relevés des espèces présentes.

Après Plérin, première ville bretonne à avoir fait un ABC avec l'aide de VivArmor puis Saint-Brieuc qui a fait faire également un ABC, Langueux nous a demandé de faire un inventaire à partir des bases de données naturalistes, et Lamballe communauté s'est lancée dans un Atlas de la biodiversité intercommunale, un autre nouveau défi.

Mais ces ABC ne se résument pas qu'à un inventaire cartographié. C'est un véritable outil au service des communes, car des préconisations sont intégrées dans le rapport final pour le respect et le maintien de la biodiversité existante dans les projets d'aménagements, dans le cadre des PLU ou plans locaux d'urbanisation.

C'est pour cette raison que VivArmor organise à Saint-Brieuc du 23 au 25 septembre 2015, le premier colloque français consacré aux ABC, l'intérêt de ces derniers et les moyens de financements possibles pour les communes ou communautés de communes tentées par cette démarche.

Encore une fois, une belle initiative de VivArmor qui sera couronnée de succès, n'en doutons pas !

En attendant cet événement, je vous souhaite un bel été et de belles découvertes naturalistes !

Didier Toquin

Président de VivArmor Nature

Brèves de l'asso

Nouveau bureau de VivArmor Nature

Suite au conseil d'administration du 27 avril, le nouveau bureau de l'association a été élu et se compose de :

- Didier Toquin, président
- Michel Guillaume, vice-président
- Jean-Paul Bardoul, vice-président
- Jean-louis Melou, secrétaire général
- Eliane Privat, secrétaire adjointe
- Maryvonne Renault, trésorière
- Michel Laloi, trésorier adjoint

Saint-Brieuc : Un toit pour les hirondelles !

L'une des mesures proposées à la ville de Saint-Brieuc concerne la population d'hirondelles de fenêtre présente sur la ville. Afin d'augmenter les chances de nidification de cette espèce protégée, une « tour à hirondelles » a été conçue par les services techniques de la mairie. Elle sera installée dans le quartier des Villages. Il ne reste plus que le mat à fixer et les nids à fabriquer.

Cette tour sera la première installée en Côtes d'Armor ! Elle pourra accueillir 30 couples d'hirondelles de fenêtre. Des accès pour les chauves-souris ont aussi été prévus !



Comité de co-gestion de la réserve

Les deux gestionnaires de la réserve se sont réunis le 9 juin pour aborder différents points d'actualité : demande de la société AGRIVAL (voir position de VivArmor p.7), balisage des dunes de Bon Abri, procédures en cours...

Fermer les dunes pour les libérer...

...de la pression du piétinement. Afin de protéger les dunes de Bon Abri ouest, l'équipe de la réserve a posé des poteaux associés à des fils lisses ainsi qu'une ganivelle sur un secteur particulièrement dégradé. Ces aménagements empêchent le piétinement de la végétation (piétons, cavaliers) et assurent une quiétude plus importante pour l'avifaune.



Le menu ne nous suffit pas

Des analyses isotopiques sont actuellement en cours dans le cadre du stage d'Aurore Maire sur l'étude de la fonction de nourricerie des prés-salés de la réserve. Nous connaissons déjà le menu des poissons dans les prés-salés grâce à l'étude des contenus stomacaux. Cette nouvelle série d'analyses va permettre d'aller plus loin en soulignant la contribution de chaque proie à la croissance des jeunes poissons.

Un Conseil scientifique studieux

Le Conseil scientifique de la réserve s'est réuni le 19 mai dernier afin d'émettre un avis sur différents projets. Ce fut notamment l'occasion de valider le plan de gestion 2015-2019 des dunes de Bon Abri et de faire le point sur les études scientifiques en cours.

Jamais sans ma bino, stage de formation à Roscoff

Anthony Sturbois s'est rendue à la Station marine de Roscoff du 16 au 19 juin pour suivre une formation à la détermination de la macrofaune benthique. Des connaissances importantes qui seront directement appliquées au laboratoire dans le cadre des études conduites sur la réserve.



Saint-Brieuc : bientôt un plan d'action pour la biodiversité

Suite à la mise en place de l'ABC plusieurs mesures de gestion seront proposées à la Ville de Saint-Brieuc sous forme de « fiches actions » afin de favoriser la biodiversité sur le territoire communal. Ces fiches seront regroupées en différents thèmes :

- Zonages favorables à la biodiversité (zones riches en biodiversité, connexions possibles...)
- Aménagements favorables à la biodiversité (nichoirs, gîtes, refuges papillons...)
- Gestion des espaces verts (gestion différenciée, gestion de l'eau...)
- Biodiversité et santé publique (espèces invasives/nuisibles...)
- Action de communication/sensibilisation (campagne de communication auprès des scolaires, des particuliers...)

Au total, ce sont près de 70 fiches actions qui permettront une meilleure prise en compte de la biodiversité.

Trésor en fête à l'Etang de Robien !

Une trentaine de personnes ont participé à la balade organisée par VivArmor Nature et le Comité d'Animation de Robien autour de l'étang de Robien, le 30 mai.

Au programme : observations et découvertes, explication de la notion de biodiversité, présentation du cycle de vie des papillons et des libellules, écoute des chants d'oiseaux avec Jean-François Le Cam et une chasse au trésor pour les enfants !

Un pot de l'amitié a clos cette après-midi instructive et conviviale.

Bilan financier du festival 2015

C'est une question qui nous revient souvent ; le bilan financier de cette première édition à Paimpol est légèrement déficitaire de 1221 € pour un budget global de 66 488 € (dont 18 157€ de valorisation du temps de travail de nos bénévoles).

Un Safari du bord de mer filmé par Armor TV

Le 6 mai 2015, dans le cadre du festival Terre Art' Ere organisé par Plérin, Franck Delisle a entraîné une trentaine de participants à observer les moindres détails de la vie de l'estran de Martin Plage. Retrouvez le reportage d'Armor TV : http://armortv.fr/_v2/index.php/guingamp/item/jt-du-06-05-2015.

Natur'Armor 2016 : quelle ville d'accueil ?

Le Comité d'organisation du festival s'est réuni le 15 juin. Après St-Brieuc, Lannion, Dinan, Callac, Plancoët et Paimpol, la recherche d'une nouvelle commune d'accueil pour la prochaine édition s'oriente dans le sud et l'est du département.



Construction d'une catiche pour la Loutre d'Europe !

La Ville de Saint-Brieuc a signé une convention avec le Groupe Mammalogique Breton (GMB) pour la mise en place d'un « Havre de Paix » pour la Loutre d'Europe. Ainsi deux abris artificiels, nommés « catiches », ont été installés par le GMB et plusieurs bénévoles de VivArmor Nature le 5 mai sur la rive droite du Gouët.

La Loutre ne creuse pas elle-même ses abris : elle utilise des cavités préexistantes telles que des souches creuses ou des enrochements en rives, ou bien des terriers creusés par d'autres. Parfois, quand les berges offrent peu de possibilités d'abris pour la loutre, l'implantation d'une catiche artificielle peut s'avérer utile.



Prospections estivales

Des inventaires faunistiques sont actuellement réalisés dans certaines localités de la Communauté de communes de Lamballe. Les zones humides sont prospectées à la recherche notamment de papillons, libellules, amphibiens ...



Hydroliennes Paimpol Bréhat

Si l'hydrolienne permettant de fournir une partie de l'électricité de l'île d'Ouessant a été déjà mise en place, les hydroliennes de Paimpol Bréhat ne le sont pas encore. Cet été, deux hydroliennes dans leur nouvelle configuration devraient être assemblées à Brest. La première sera mise en place en automne 2015 et la suivante le sera fin 2015. Elles devraient être raccordées au réseau également fin 2015. Enfin ! Une troisième devrait suivre. Mais il n'y en aura pas d'autre de ce type, car les surfaces bien planes disponibles sur le site sont limitées. Par contre, un autre modèle proposé par CMN (Construction Mécanique de Normandie) devrait être posé en été 2016 pour une phase de test sans raccordement. Les suivis d'impact environnemental se poursuivent.

Fêtons la nature !

La Fête de la nature organisée par le Conseil Départemental des Côtes d'Armor fut l'occasion de présenter au grand public les dunes de Bon Abri et leur fonctionnement. Environ 300 personnes se sont rendues aux différentes visites proposées par la réserve.

De la biodiversité dans le jardin

Samedi 25 avril s'est déroulé au Cap à Plérin une après-midi sur le thème de la biodiversité dans le jardin. Différents ateliers étaient proposés aux jardiniers amateurs ou confirmés et à tous les curieux de la nature.

Bricolage avec des tiges de carottes sauvages, découverte des associations des plantes, utilisation d'une binette électrique, découverte des indices laissés par les animaux lors de leurs passages dans nos jardins, conférence de Philippe Munier... Autant d'activités qui en ont ravi plus d'un.



Pêche à pied : une sensibilisation efficace !

42% des pêcheurs à pied interrogés dans les Côtes d'Armor en 2014 connaissent la taille minimale réglementaire des espèces capturées (taille en vigueur ou ancienne taille citée). En 2008, ils n'étaient que 17%... Un grand merci aux bénévoles qui participent aux grandes marées de sensibilisation et contribuent ainsi à améliorer les pratiques de pêche et à préserver les milieux littoraux.

Pour en savoir plus sur le Life+ « Pêche à pied de loisir » et participer aux grandes marées estivales à venir :

<http://www.vivarmor.fr/nos-actions/agir-pour-la-biodiversite/la-peche-a-pied.html>

Une expo photo aux Rosaires

Un point presse a eu lieu le 11 juin 2015 à Plérin les Rosaires en présence de l'adjoint au maire chargé de l'environnement, de la chargée de mission Environnement et de représentants d'associations locales. Le but était de mettre en lumière l'exposition de photos réalisées lors de l'Atlas de la biodiversité communale, photos mises en place pour tout l'été à l'entrée des Rosaires. L'annonce du colloque ABC du mois de Septembre a été également évoqué (cf Edito)

Plusieurs collectivités partenaires de VivArmor Nature récompensées

Les villes de Saint-Brieuc et de Languieux ainsi que Lamballe communauté ont été primées par le Fonds de Dotation à la Biodiversité, lors des Assises nationales de la biodiversité pour leur engagement dans les démarches d'ABC.



Antoine Cadi du Fonds de dotation, Jérémy Allain et Jean-Luc Barbo, vice-président de Lamballe communauté, lors de la cérémonie à Dijon.



Fête de la Nature (bis)

Le 23 mai, VivArmor tenait un stand de sensibilisation aux bonnes pratiques de pêche à pied à la Maison de l'Estuaire de Plourivo dans le cadre de la Fête de la Nature organisée par le Communauté de communes Paimpol-Goëlo.

Projet des « Des voies pour la nature »

Ce projet, qui vise à faire la promotion des Atlas de la Biodiversité Communale, a été sélectionné parmi plus de 350 projets candidats pour intégrer le concours « My Positive Impact » lancé par la Fondation Nicolas Hulot.

L'objectif est de remporter une campagne de communication à l'échelle nationale. Malheureusement, et même si nous avons obtenu plus de 10000 voix, nous n'avons pas remporté ce concours.

Des plages plus propres (?)... une fois nettoyées!

La réserve naturelle a organisé un ramassage de déchets sur la plage de Saint-Maurice le 23 juin dernier. Ce fut l'occasion pour la vingtaine de personnes présentes de ramasser environ 180 kilos de déchets. En nombre, les objets plastiques représentent plus de 75% des déchets ramassés.



Organisation du premier Colloque Français des ABC Saint-Brieuc les 23, 24 et 25 septembre 2015

Depuis maintenant quelques mois VivArmor travaille à l'organisation de ce colloque en partenariat avec le Ministère de l'Ecologie, son institut de formation l'IFORE ainsi que l'institut de Géoarchitecture, laboratoire de recherche de l'Université de Bretagne Occidentale. A destination notamment des élus et des agents des collectivités, l'objectif est de donner des pistes pour la prise en compte du patrimoine naturel dans les politiques publiques.

Projet de ramassage des algues vertes dans la lame d'eau par la société AGRIVAL : Position des associations siégeant au Comité régional du plan Algues vertes



Depuis quarante ans, la Bretagne est victime dans plusieurs de ses baies des marées vertes qui défigurent ses plages, menacent la santé publique, et portent préjudice à ses économies touristiques et maritimes.

En 2010, le plan régional de lutte contre les algues vertes a engagé les territoires concernés dans des plans de réduction des fuites de nitrates vers les eaux, seule solution pour réduire et éradiquer les algues vertes considérées comme un danger, une nuisance et un déchet.

Malgré les résultats mitigés de ces projets de territoires, malgré les difficultés avérées à atteindre les objectifs de mobilisation, malgré les retards à engager les actions prévues, malgré les reculs de la réglementation nationale de prévention des pollutions, nos associations ont depuis 2010 participé avec vigilance, à la mise en œuvre du plan régional.

Le projet de l'Etat d'autoriser la société AGRIVAL, filiale de la SICA ST POL, à ramasser « temporairement » des algues vertes sur les plages des baies de Lannion et St Brieuc, prépare inéluctablement la mise en œuvre d'une filière industrielle d'exploitation des algues vertes.

Engagée dans l'opacité et l'ambiguïté, en dehors de toute concertation au sein du comité de suivi du plan régional, la préparation de cette décision témoigne du refus de l'Etat d'ouvrir le débat sur ce virage à 180° de

la politique de lutte contre les algues vertes. Que cette décision précède la remise du rapport d'évaluation du plan par la mission interministérielle est hautement symbolique de ce refus du débat !

Alors même que les acteurs qui portent les plans locaux sont déjà confrontés à des difficultés majeures pour obtenir les modifications de pratiques et les évolutions de systèmes de production nécessaires à la réduction des fuites de nitrates, autoriser le ramassage et l'exploitation des algues vertes constituerait un signal désastreux. Ce changement stratégique laisserait croire qu'il est possible de s'accommoder des algues vertes, encouragerait l'immobilisme, et préparerait l'inefficacité des dizaines de millions d'euros d'argent public engagés dans ces plans. En outre, les expériences menées en baie de Douarnenez ont mis en évidence les dégâts de ce type de ramassage sur les juvéniles de poissons et les coquillages.

Nos associations considèrent que ce projet constitue une rupture fondamentale de la politique menée jusqu'à présent pour lutter contre les algues vertes, et qu'elle est dangereuse pour le développement durable du littoral breton.

**Ne pouvant pas cautionner ce projet, les associations
ont quitté la réunion.**

Les refuges à insectes

des structures pédagogiques favorables à la biodiversité des jardins

Texte : Anthony Sturbois

Avec la participation technique de Maëlan Sturbois

Non ! Dans le meilleur des mondes les insectes n'ont pas forcément besoin de nous pour se loger. Les milieux naturels et semi-naturels en bonne santé regorgent de caches et de loges potentielles où les insectes peuvent trouver refuge : la terre battue d'un chemin, le sable d'un haut de plage, la touffe de lierre d'un vieux chêne, les arbres creux ou morts, la litière d'un sous-bois, ou encore les tiges creuses d'une grande berce... Mais avec 269 ha par jour de perte de milieux naturels et agricoles en France (soit l'équivalent d'un département tous les 7 ans !) et avec la philosophie du « il faut que ça soit propre », la réalité est toute autre et force est de constater que les populations de certaines espèces d'insectes dégringolent à vue d'œil. Le droit de propriété fait qu'il est plus facile de pouvoir agir sur un espace qui nous appartient. Nous vous proposons donc d'intervenir directement chez vous, dans un coin de votre jardin, dans votre cour ou, pourquoi pas, même sur votre terrasse. Avec un petit peu de bricolage et d'ouverture d'esprit sur les herbes folles et la façon de réfléchir à l'entretien de votre jardin, les insectes ne tarderont pas à venir montrer le bout de leurs pattes ! Une plus-value à ne pas négliger est la bonne santé globale de votre jardin qu'il soit ornemental ou potager. Un peuplement d'insectes riche et varié est un gage de bon équilibre entre les différentes espèces dont certaines peuvent causer quelques désagréments. Vous pouvez même leur proposer un logement : un vrai plaisir que de pouvoir contribuer à leur accueil tout en se dotant d'un véritable outil pédagogique.

Inviter les insectes, une philosophie nécessairement globale



Une zone fauchée seulement en fin de saison permet à la flore de s'exprimer

Un jardin coté 5 étoiles pour les insectes ne tombe pas du ciel, il faut le laisser s'exprimer ! Il est parfois obligatoire de partir « presque de zéro » : parce qu'il est trop jeune suite à une construction récente, parce que les anciens propriétaires préféraient un jardin « sans vie », ou encore parce qu'il s'agit d'une cour ou d'une terrasse par essence un peu plus artificialisée. Mais ne baissez pas les bras, chaque terrain, chaque situation possède des marges d'amélioration pour favoriser l'accueil des insectes. Il suffit de garder à l'esprit que ceux-ci ont avant tout besoin d'endroits où se reproduire et/ou passer l'hiver, et bien sûr de ressources alimentaires (proies, pollen, nectar...). Nous vous proposons de laisser des parties de votre jardin vivre, sans y intervenir avant la fin de saison en reprenant la philosophie des refuges à papillons. Profitez, cela consiste le plus souvent à en faire un peu moins tout en apportant un élément décoratif à votre jardin !

Le cahier des charges dépend des hôtes attendus

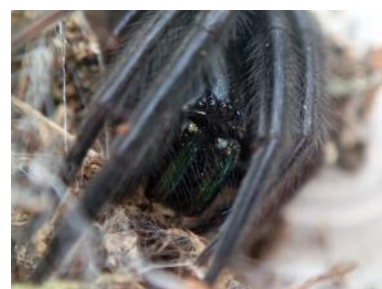
Si l'espace dont vous disposez est grand, il est possible de créer de véritables habitats de taille importante ou de les laisser tout simplement s'exprimer : tas de pierres, talus de terre, arbres morts ou tas de bois, haie bocagère, zone de non intervention pendant la belle saison... Nous allons ici plutôt voir comment il est possible d'inviter quelques

représentants de grandes familles d'insectes dans de petits refuges, nichoirs ou hôtels au regard de leurs différents besoins. Voici quelques exemples d'habitats et de leurs hôtes ou utilisateurs :

- **La terre battue, le talus terreux ou même le tas de sable** qui permettront à des espèces de guêpe et d'abeille d'y établir leur nid.
- En fin d'été et à l'automne, périodes où les ressources sont rares, **la touffe de Lierre** apportera des ressources à une petite abeille qui en dépend étroitement, la Colette du Lierre, ainsi qu'à de nombreux autres insectes.
- **Une zone de rocaille** offrira un refuge plus moins temporaire à certaines espèces et offrira une zone de chasse de premier choix pour d'autres.
- **Des tiges sèches. Sans moelle** (Grande berce, bambou, roseau...) pour accueillir la reproduction d'une bourgade d'Osmie, offrir un gîte nocturne à une Anthophore ou encore une loge à une araignée. **Avec moelle** (ronce, framboisier, sureau...) pour permettre par exemple à des guêpes-coucou de creuser leurs galeries.
- **L'arbre creux, la vieille souche, le tas de bois mort** offrent toutes les caractéristiques pour accueillir le célèbre Lucane cerf-volant et bien d'autres coléoptères comme les longicornes.
- **Les joints des murs de pierre** offrent souvent de nombreuses anfractuosités qui peuvent notamment être utilisées par l'impressionnante Ségestrie florentine.
- **De la paille ou de l'herbe sèche** pour accueillir les bien connus Perce-oreilles ou forficules.



Colletes hederae a besoin de talus de terre et de Lierre pour nourrir ses larves (P. Le Mao)



Segestria florentina et ses chélicères vert métallique

Ces exemples constituent autant de dispositifs utiles pour la création de votre refuge ou l'aménagement de votre jardin à différentes échelles.

Des nouveaux résidents qui attirent prédateurs et parasites !

Les espèces que vous attirerez dans vos hôtels constitueront elles aussi une source de nourriture pour bon nombre de prédateurs ou participeront au bon déroulement du cycle de vie des parasites. Prenons un exemple : vous avez décidé d'offrir des trous destinés à l'installation d'une bourgade d'Osmie et ces trous ont été occupés immédiatement ! Vous avez donc eu la chance d'assister à leur va et vient méticuleux pour déposer d'abord le nectar à la larve de chaque cellule puis, après un demi-tour rapide à l'entrée du trou, le pollen en marche arrière. Une fois la ration nécessaire au développement de la larve atteinte, l'Osmie referme chaque cellule par un opercule de terre. C'est un beau spectacle et il n'est pas impossible que vous vous soyez « pris d'affection » pour ces superbes insectes qui pollinisent vos pêchers de manière incroyable. Un beau jour, alors que la bourgade est bien installée et que votre curiosité envers ces invités bat son plein, vous observez le va et vient d'un petit diptère, une sorte de mouche à l'abdomen rayé. Il entre dans la cellule de l'Osmie dès son départ, et en ressort avant son retour. Ce petit manège vous apparaît inmanquablement « surnois ». Il s'agit en fait probablement de *Cacoxenus indagator*, un parasite qui pond ses œufs à côté des larves



Cacoxenus indagator, un diptère parasite des nids d'Osmie.

d'Osmie pour profiter de leur réserve. Son développement étant plus rapide, les larves n'ont aucune chance, d'autant qu'en sortant les diptères perforeront chaque cellule patiemment construite par l'Osmie. L'idée d'intervenir vous effleurera à un moment ou à un autre, mais il est important de garder à l'esprit que chaque espèce joue un rôle dans l'équilibre de votre jardin. L'accepter, c'est faire preuve d'une grande sagesse et d'un recul bénéfique à la biodiversité présente.

Un brin de sécurité tout de même nécessaire

Il y a toutefois quelques exceptions qui peuvent induire le refus de voir une espèce s'installer. Il est par exemple évident que la cohabitation avec une colonie de Frelon d'Europe sera délicate si votre nichoir se situe sur votre terrasse ou balcon. Si, malgré les précautions prises pour éviter l'installation d'une colonie, vous observez le va et vient d'une fondatrice, agissez le plus rapidement possible et bouchez le ou les trous d'accès après son départ. Elle est pour le moment seule, sans larves à élever, et elle peut décider d'installer sa colonie ailleurs.



Frelon européen

Construire son refuge sur mesure

Un peu de matériel vous est nécessaire pour construire votre refuge. Pour la structure, préférez un bois naturellement résistant aux intempéries comme le Douglas. Pour ce qui est de son aménagement vous pourrez récupérer des éléments dans votre jardin ou dans la campagne ou même utiliser des chutes de bois. Seul un outillage basique est nécessaire. Pour vous faciliter la tâche, optez pour des outils électriques ! Enfin concernant les plans de votre futur refuge, il existe bon nombre d'idées dans des livres ou sur internet. Vous pouvez aussi laisser parler votre imagination pour créer un refuge esthétique. Pour l'aménagement en tant que tel des loges du refuge, les matériaux dépendent des espèces ciblées. Pensez à observer la périphérie de l'endroit choisi pour vous rendre compte des lacunes des alentours. Si un champ ou un talus offre beaucoup de tiges creuses juste à côté de votre jardin, l'attractivité de ce type de matériaux dans votre refuge sera plus faible. Idem avec une loge de terre : si des talus terreux dépourvus de végétation sont présents à proximité, il est très probable qu'ils soient préférés à votre refuge. Cette étape est importante pour éviter toute source de déception et pour créer une réelle plus-value en terme de biodiversité pour l'espace où vous choisissez d'installer votre refuge. Bien évidemment, la notion de pédagogie est importante, et il peut être intéressant d'aménager son refuge en fonction des espèces que l'on souhaite pouvoir observer de plus près.



Un outillage basique suffit à la réalisation d'un refuge à insectes



Une fois le plan choisi il ne reste plus qu'à s'y mettre !

Idéalement, l'hôtel à insectes doit être orienté au sud ou au sud-est, face au soleil, notamment en début de journée, le dos aux vents dominants, non loin de fleurs sauvages ou cultivées (le restaurant de l'hôtel). Il doit être surélevé d'au moins 30 centimètres, et abrité des intempéries.

Exemple d'aménagement d'un refuge à insectes



Un toit pour éviter les infiltrations



Des tiges sèches avec et sans moelle pour multiplier l'offre

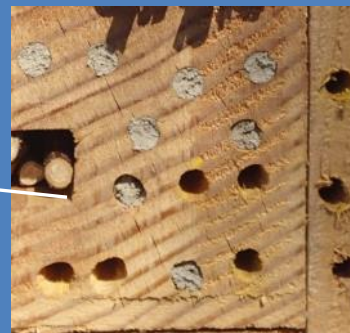


De la paille tassée. Protégez-là avec du grillage à petite maille pour qu'elle ne s'envole pas à la moindre bourrasque

Un nichoir à bourdon. La planche d'envol et le garnissage de la boîte avec du foin permettent d'accrocher la 3ème étoile.



Diversifiez les matériaux : ici carton alvéolé, bois, tiges



Du bois percé de trous : diamètre 8mm pour les osmies ! mais n'hésitez pas à varier



Un mélange terreux. Vous pouvez percer des avant-trous dès que l'ensemble est sec !



Du bois mort pour les carabes. Vous pouvez le percer pour inviter d'autres familles d'insectes

Exemples d'utilisateurs observés depuis l'installation d'un refuge début mars 2015



Certaines araignées profitent également du gîte et du couvert !



Osmia cornuta entrant dans un trou pour y déposer du nectar. En haut à gauche un trou abritant plusieurs cellules est déjà refermé par un opercule de terre.



Anthophora plumipes utilisant un trou pour passer la nuit



Chrysis sp. Cette guêpe-coucou recherche un nid à parasiter pour élever ses larves



Eristalis pertinax utilisant le refuge comme plaque de chauffe !

J'espère que ces quelques lignes vous ont convaincus de l'intérêt et de l'utilité de vous lancer dans la construction d'un refuge pour attirer des insectes dans votre jardin, et pourquoi pas commencer à les inventorier. Laissez maintenant parler votre imagination pour créer un refuge qui correspondra le mieux à votre jardin et à ses hôtes, ainsi qu'à vos attentes esthétiques (c'est un point important !). Vous vous dites cependant qu'il est sûrement trop tard pour cette année. Sachez au contraire qu'il n'est jamais trop tard pour construire votre refuge. Si vous le construisez dès maintenant il pourra encore accueillir pontes et larves de certains insectes et permettre l'hivernage d'autres. Un point positif, il sera déjà en place début 2016 pour accueillir les premiers locataires. Qu'on se le dise : un refuge utile, c'est un refuge installé!

Pour aller plus loin :

Albouy V. & Fouquet A, 2014, Loger et abriter les insectes au jardin, Delachaux et Niestlé, 128 pages

Günzel W. R, 2013, Construire un hôtel à insectes, Edition La Plage, 160 pages

Leblais G. & Leclerc B, 2015, Des auxiliaires dans mon jardin ! Terre vivante, 132 pages.

<http://www7.inra.fr/opie-insectes/pdf/i150albouy.pdf>

<http://www.terrevivante.org/237-construire-un-hotel-a-insectes.htm>

Infos naturalistes

Deux nouvelles espèces de papillons découvertes par Alain Cosson

Il s'agit d'*Argyresthia glaucinella* (Argyresthiidae) dans le marais de Gouermel à Plougrescant et ce qui est intéressant c'est qu'il ne semble pas commun en France ni dans les pays limitrophes et d'*Eupitheca haworthiata* (Doubleday, 1856) observé sur un mur de sa maison à Ploumanach le 19 juin 2015 et dont la dernière observation remonte à 1900 (Tautel Claude, Synthèse de la répartition des Eupithecia français. Communication personnelle, Mai 2010).



Argyresthia glaucinella
«grandeur» nature



Argyresthia glaucinella et *Eupitheca haworthiata*
Photos d'Alain Cosson

Souscription : Atlas des mammifères de Bretagne



Le Groupe Mammalogique Breton et ses partenaires (Bretagne Vivante, VivArmor Nature, Groupe des Naturalistes de Loire-Atlantique, Fédérations régionale et départementales des chasseurs, ONCFS) travaillent depuis 6 ans à la réalisation de l'Atlas des Mammifères terrestres de Bretagne auquel vous avez été nombreux à participer.

L'ouvrage sortira en octobre et sera vendu au prix de 29 €. Cependant, nous vous proposons une souscription vous permettant de l'acheter dès maintenant au prix de 22 €, en remplissant le coupon ci-joint et en envoyant votre règlement. L'ouvrage vous sera ensuite fourni à sa sortie en octobre. **Attention, cette offre n'est valable que jusqu'au 31 juillet !**

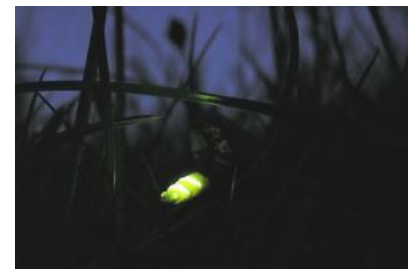
Franck Simmonet pour le Groupe Mammalogique Breton



VivArmor Nature partenaire de l'Observatoire des Vers luisants

Pour tout le monde, un ver luisant, c'est une tache de lumière verte qui embellit nos soirées d'été ! Mais peu d'entre nous avons regardé de plus près l'insecte pour savoir à quoi il ressemblait !

Il est doté d'un corps assez mou, sans ailes, juste soutenu par trois petites paires de pattes, avec des antennes si petites qu'on ne les distingue pas toujours très bien. Ses couleurs sont plutôt ternes, d'ordinaire du brun et un rose sale. S'il ne portait pas au bout de son abdomen ce bijou de lumière, il est certain qu'il passerait inaperçu aux yeux de tous ! D'ailleurs, il faudrait plutôt dire " elle ", car le mâle n'a pas cet appareil de lumière ! Lui, possède une paire d'ailes et vole à la recherche d'une lumière lui signalant la présence de femelles.



« © Timo NEWTONS-SYMS Licence
CC BY-SA 2.0 (Wikimedia) »

Vous pouvez transmettre vos observations directement sur :
http://www.observatoire-asterella.fr/vers_luisants/



Libre expression

L'avenir du barrage de Pont-Rolland par André Pochon

L'usine hydro-électrique du Pont-Rolland (2,4 millions de KW/an) fonctionne plus depuis décembre 2013. Toute l'eau du Gouessant passe désormais par-dessus la digue. Le barrage et l'usine construits en 1935 sont depuis 1945 propriété de l'Etat, lequel a concédé à EDF par contrats successifs la production de l'électricité. A échéance, en 2010, EDF n'a pas voulu renouveler son contrat. Cependant, l'Etat a obligé l'entreprise à continuer la production électrique jusqu'en décembre 2013. Les raisons évoquées par EDF lors de notre visite du Pont-Rolland sous la conduite de Monsieur Vincent Denby, délégué régional d'EDF, était l'obligation désormais d'assurer la continuité écologique : écoulement de 270 litres/seconde d'eau en continu à la sortie du barrage, ce qui verra une diminution de la production électrique, et l'investissement pour la descente des anguilles ; la remontée et le comptage des anguilles se faisant bénévolement par la Fédération de Pêche.

EDF se retirant, l'état est contraint de vendre l'usine et le barrage soit à une collectivité soit à une société ayant répondu à un appel d'offre. Sollicité par le préfet pour la reprise de l'usine et du barrage, le Conseil Général a dans un premier temps réservé sa réponse dans l'attente d'une étude sérieuse sur la rentabilité économique de la production électrique.

Depuis, cela n'avancait guère et il aura fallu l'intervention des associations dans les médias pour que les choses bougent au niveau du Préfet et du Conseil Général.

André Ollivro, Jean Basset et moi-même, avons été reçus par ces deux instances à la demande du député Michel Lesage. Le Préfet a organisé sous sa présidence une réunion de travail en mars 2015.

Un comité de pilotage va être mis en place pour étudier les meilleures conditions de reprise de la production électrique conciliable avec la continuité écologique.

Nous avons également suggéré au préfet dans notre lettre du 13 avril 2015 :

1° d'assurer la remontée des anguilles à la main par la Fédération de Pêche (les anguilles recueillies seront déposées dans l'étang des Ponts-Neufs, l'obstacle des deux barrages étant ainsi franchi) ;

2° d'assurer les 270 litres/seconde en continu dans le Gouessant par un siphon, ce même siphon permettant la descente des anguilles ;

3° nous suggérons de profiter de la vente pour 1 € symbolique par l'Etat au Conseil Général pour renouveler les deux turbines de production électrique ; des turbines neuves seront plus efficaces et des aides sont possibles pour cela ;

4° nous suggérons enfin que la production d'électricité se fasse essentiellement aux heures de pointe comme le faisait EDF. C'est en effet là tout l'avantage de l'hydro-électrique de pouvoir produire le maximum aux heures de pointe ce que ne font pas les autres énergies renouvelables comme le solaire et l'éolien. Or, le problème n°1 de la Bretagne est l'alimentation électrique aux heures de pointe et c'est bien l'hydro-électrique qui peut l'assumer et éviter les projets coûteux comme l'usine à gaz de Landivisiau (source de gaz à effet de serre). Or, nous devons par tous les moyens réduire le réchauffement climatique.

Au moment où la loi sur la transition énergétique est en passe d'être votée définitivement, n'est-il pas incohérent d'abandonner toutes ces petites unités hydro-électriques dont les ouvrages sont amortis et dont l'énergie est modulable ?

L'alternative à la reprise de l'usine soit par le Conseil Général soit par une société privée, est la démolition du barrage (coût : 4 millions d'euros – Source Préfecture), avec largage dans la baie d'énormes quantités de métaux lourds et de pesticides. Ce serait aussi la destruction d'un site propice au tourisme et où une faune exceptionnelle s'est développée. Contrairement à ce qui est dit parfois, il n'y a pas opposition entre la continuité écologique et le maintien de l'usine, les deux sont parfaitement conciliables.

Note de la rédaction

Selon nos dernières informations, deux possibilités sont à l'étude actuellement.

Mais avant toute chose, un contrôle du barrage est la priorité au niveau sécurité car les points de contrôle de la structure même du barrage sont hors d'usage.

La production électrique ne sera possible qu'avec de grosses transformations sachant que les turbines sont anciennes et que le transformateur est hors d'usage suite à un orage et la foudre. En fonction des résultats sécurité et financiers, une remise en état pour la production électrique ou l'arasement du barrage pour le rétablissement du cours normal du Gouessant obligatoire dans le cas des barrages inutilisés seront étudiés. A suivre donc.

Annonces/infos

Le bocage breton et les plans locaux d'urbanisme

Est-ce que votre commune est en train de préparer son Plan Local d'Urbanisme (PLU)?

Si oui, il lui faut un recensement du bocage existant sur son territoire, un devoir qu'elle confie probablement à un bureau d'études. Une fois le recensement achevé, c'est le droit de la commune de décider quel niveau de protection réglementaire il serait convenable de fournir, surtout aux talus boisés.

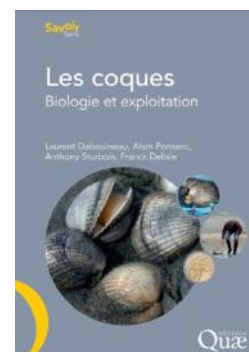
On sait que le bocage breton est non seulement un élément important pour empêcher l'érosion des sols et favoriser la reconquête de l'eau, mais aussi une ressource précieuse pour la conservation de la biodiversité.

Nous encourageons nos adhérents à demander aux élus de privilégier la protection de tous les talus avec la possibilité de dérogation, plutôt que la sélection de certains talus et un manque total de protection pour tout le reste.

CONTACT: Janet Stevens (jstevens@orange.fr)

Les coques. Biologie et exploitation

Cet ouvrage rédigé par Laurent Dabouineau (UCO Guingamp), Alain Ponsero (RN baie de St-Brieuc), Anthony Sturbois et Franck Delisle (VivArmor Nature) vient de paraître. Il s'agit de la première monographie sur la coque, espèce sentinelle majeure dans le fonctionnement des écosystèmes littoraux.



Prix 20 €. Editions Quae.

Consultable au local de VivArmor.

Evaluation des gisements de coques du fond de la baie de Saint-Brieuc

A vos agendas ! Comme chaque été, l'équipe de la réserve naturelle organise une évaluation des gisements de coques et autres bivalves présents en fond de baie. C'est un protocole simple, mis en œuvre en équipe (voir Rôle d'Eau n°160). Tout le monde peut y participer à condition de pouvoir parcourir 7 à 10 km à pied sur l'estran. C'est aussi l'occasion d'une très belle balade en fond de baie ! Cette année cette étude aura lieu les **3, 4 et 5 août 2015**.

Les manips se dérouleront de la fin de matinée jusqu'à l'après-midi. Des horaires plus précis vous seront communiqués ultérieurement pour chacune des trois dates. Si ce suivi vous intéresse, **tenez-nous informés de vos disponibilités par mail** : anthony.sturbois@espaces-naturels.fr

Une rubrique pour les enfants sur notre site Internet

Naturalistes en herbe, c'est par ici !

Les cours sont quasiment finis et les vacances arrivent à grands pas... avec leurs terribles cahiers de vacances ! Et pourtant, qui a dit qu'on ne pouvait pas apprendre en s'amusant ? Venez visiter le coin des naturalistes en herbe dédié aux jeunes curieux de la nature sur notre site internet. Des **livrets-jeux** à destination des 8-12 ans y sont disponibles. Avec Malo l'apprenti naturaliste, tu découvriras des espèces et leur biologie de façon amusante via des labyrinthes, des mots mêlés, du coloriage, des anecdotes... Déjà deux numéros sont disponibles sur les thèmes des oiseaux migrateurs et des papillons ! Un prochain numéro sur les arbres paraîtra très prochainement.

La « **Pie bavarde** » est aussi en ligne ! Ce magazine de la Réserve naturelle t'apprendra mille et une choses sur tout ce que tu as toujours voulu savoir sur la nature.

A toi de jouer ! Et bonnes vacances !

Merci à Stéphanie Plaga Lemanski pour la création de cette rubrique



Activités du 3^{ème} trimestre

Mercredi 29 juillet : Balade nature : Rendez-vous à 10 h, parking pointe du Roselier

Vendredi 31 juillet : Sensibilisation des pêcheurs à pied

Rendez-vous sur la plage de Goaz-Trez/Toëno à Trébeurden et Pleumeur-Bodou à partir de 12h.

Samedi 1^{er} août : Sensibilisation des pêcheurs à pied

Rendez-vous sur la plage de Goaz Trez/Toëno à Trébeurden et Pleumeur-Bodou à partir de 12h ou sur l'îlot du Verdet à Pléneuf-Val-André à partir de 13h30

Dimanche 2 août : Comptage collectif des pêcheurs à pied entre Erquy et Plestin-Les-Grèves.

Horaire variable en fonction du secteur de votre choix. Paire de jumelles nécessaire

Les 3, 4 et 5 août : Evaluation du gisement de coques de la baie : voir page 15 du Rôle d'Eau

Lundi 3 août : Sensibilisation des pêcheurs à pied

Rendez-vous à Port Lazo à Plouézec à partir de 14h30, ou sur l'Arcouest à Ploubazlanec à partir de 14h45

Mardi 4 août : Sensibilisation des pêcheurs à pied : Rendez-vous à Port Lazo à Plouézec à partir de 16h

Mercredi 5 août : Safari de bord de mer : Rendez-vous à 16 h, parking entrée plage de Martin

Vendredi 28 août : Nuit européenne des Chauves-Souris

Rendez-vous à 20h30 à la salle du comité de quartier de la Ville Bastard à Saint-Brieuc

Samedi 29 août : Etude des récoltes des pêcheurs à pieds

RDV à 12h30 à la cale de Port Lazo, Plouézec ou à 12h30 à la cale de l'Arcouest, Ploubazlanec

Dimanche 30 août : Comptage national des pêcheurs à pied entre Erquy et Plestin-Les-Grèves.

Horaire variable en fonction du secteur de votre choix. Paire de jumelles nécessaire

Lundi 31 août : Sensibilisation des pêcheurs à pied

Rendez-vous à Port Lazo à Plouézec à partir de 13h15, ou sur l'Arcouest à Ploubazlanec à partir de 13h45

Mardi 1^{er} septembre : Sensibilisation des pêcheurs à pied

Rendez-vous au Port St-Sauveur sur l'île-Grande à 13h ou sur le parking de Piégu au Val-André à 14h45

Mercredi 2 septembre : Etude des récoltes des pêcheurs à pieds

Rendez-vous au Port St-Sauveur sur l'île-Grande à 14h45 ou sur le parking de Piégu au Val-André à 16h

Les 11,12 et 13 septembre : Week-end à Groix (géologie, botanique, ornitho)

Samedi 26 septembre : Journée nature dans la région de Loudéac

Co-voiturage : départ de Saint-Brieuc à 9h30 (2,5€/pers., Rdv : 10h parking du parc « Aquarev » Prévoir pique-nique

